Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 27 novembre 2026

Habitats partagés pour seniors : portes ouvertes à Cavaillon et Mollégès



Ouvrant ce mois-ci, les nouvelles résidences pour colocation entre seniors de CetteFamille, entreprise sociale et solidaire, proposent des journées portes ouvertes. Elles se dérouleront le mercredi 16 avril à Cavaillon puis le jeudi 17 avril à Mollégès.

La cinquantaine d'habitats partagés de CetteFamille en France, mais aussi à Bruxelles, vise à développer les colocations entre seniors. L'entreprise solidaire d'utilité sociale (ESUS), créée en 2016 et basée en Normandie, a déjà notamment investi les 3/4 de la France. Les deux maisons provençales ouvrant leurs portes au public sont quant à elles les premières implantées dans le Sud-Est du pays.

Une nouveauté dans la région qui permettra de faire connaître aux visiteurs ce mode d'hébergement innovant, une alternative à la solitude ou à la charge des accompagnants. Ainsi, les habitats collectifs

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 27 novembre 2026

sont aménagés pour accueillir aussi bien des personnes âgées, que des personnes malades ou en perte d'autonomie, dans un cadre bienveillant avec un suivi régulier.

Des colocations confortables et rassurantes

La maison partagée de Cavaillon s'adresse particulièrement aux personnes malades d'Alzheimer, aux maladies apparentées ou bien pour les seniors ayant besoin d'accompagnement des soignants au quotidien. Elle propose une capacité de 8 chambres meublées pour 350m² de surface totale, dans une bâtisse bourgeoise en banlieue de la ville. Elle possède pour le confort de tous un ascenseur et un jardin clôturé.

Quant à la maison partagée de Mollégès, elle est conçue pour les personnes âgées en perte d'autonomie. Le lien social créé par la colocation appuie ainsi le travail des professionnels de santé qui suivent les résidents. Cet habitat bourgeois d'une surface de 415m² peut rassembler jusqu'à 9 personnes et est également équipé d'un ascenseur. Un jardin de 3000m² entoure la maison pour permettre les moments partagés en extérieur en toute sérénité.



Maison partagée de Cavaillon

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 27 novembre 2026



Maison partagée de Mollégès

©CetteFamille

« L'intérêt principal du modèle de CetteFamille réside dans l'autonomie de chaque maison où les colocataires décident de leur vie quotidienne et aménagent leur espace », résume la société normande. En développant son activité en Provence avec des logements confortables et rassurants en faveur d'un public fragile, elle cherche également à créer et pérenniser des emplois dans notre région.

Journées portes ouvertes de CetteFamille – habitats partagés pour seniors
Mercredi 16 avril de 9h à 17h. 134 Chemin des Fugueyrolles de Saint-Roch à Cavaillon. Inscription aux visites sur le site.
Jeudi 17 avril de 9h à 17h. 176 Boulevard du Clos de la Font à Mollégès. Inscription aux visites sur le site.

Amy Rouméjon Cros

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 27 novembre 2026

Influenza aviaire : un cas détecté à Mollégès, de nouvelles mesures en Vaucluse



Après un foyer d'influenza aviaire détecté dans un élevage de poules pondeuses à Monteux, un nouveau cas vient d'être signalé dans un département limitrophe, à Mollégès dans les Bouches-du-Rhône. La préfecture de Vaucluse a donc décidé de mettre en place une zone de contrôle temporaire (ZCT) sur six communes du département : Cheval-Blanc, Maubec, Ménerbes, Mérindol, Taillades, Oppède.

Au sein de cette zone, tout détenteur de volailles et/ou d'oiseaux domestiques ou non domestiques doit se déclarer. Pour ce faire, les particuliers doivent se tourner auprès des mairies et les professionnels auprès de la Direction départementale de la protection des populations (DDPP). Les professionnels doivent réaliser une mise à l'abri adaptée de leurs animaux, dans un bâtiment ou sous filet, afin d'éviter tout

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 27 novembre 2026

contact avec les oiseaux de la faune sauvage. L'alimentation et l'abreuvement doivent se faire à l'abri. Les mouvements d'entrée et de sortie des lieux de détention des volailles et des autres oiseaux captifs sont diminués dans la ZCT sous condition d'analyses de dépistage du virus et de biosécurité renforcée dans les élevages et les transports. Les rassemblements d'oiseaux tels que les foires, les manifestations, les marchés, ou les bourses, sont interdits dans la zone. Les mouvements de personnes, d'autres animaux, de véhicules et d'équipements à destination ou en provenance des exploitations d'oiseaux sont à éviter. Le transport et l'introduction dans le milieu naturel de gibier à plumes et d'appelants sont réglementés dans la ZCT.

La faune sauvage sera, quant à elle, surveillée par l'office français de la biodiversité (OFB). Les promeneurs doivent rester sur les chemins balisés et ne pas approcher ni nourrir les oiseaux sauvages. Les propriétaires de basses-cours ou d'élevages avicoles doivent éviter de fréquenter ces zones naturelles ou bien changer de tenue et de chaussures, se laver les mains et désinfecter les roues des véhicules. Il ne faut pas manipuler des oiseaux sauvages morts, mais prévenir la mairie ou police du lieu de découverte. Enfin, il faut signaler à son vétérinaire toute maladie ou mortalité anormale sur les volailles ou autres oiseaux captifs.

V.A.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !